

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY A
L'OCCASION DE LA SIGNATURE DES SIX
CHARTES D'INSERTION

(Vendredi 29 novembre 1991)

②

M. Michel Delebarre
Ministre d'Etat
Ministre de la Ville et
de l'Aménagement du
territoire

1

Madame Martine AUBRY, Ministre du
Travail, de l'Emploi et de la Formation,

2

Monsieur Jean-Claude AUROUSSEAU,
Préfet de Région,

Monsieur Alain CACHEUX, Président des
H.L.M. de la Communauté Urbaine de
Lille,

Pierre de Saintignon
Conseiller municipal délégué

Mesdames,

Messieurs,

ANDRE DUPONT.

1^{er} chargé de mission en France

Chers Amis,

Jean Pierre Balbigny
1^{er} adjoint de TORCOING

laureat
adaptable
cristallin

Remerciements
à Monsieur de Saintignon
de la Communauté Urbaine de Lille

La mise en place des 40 chargés
de mission H.L.M. est un des éléments
essentiels ~~primordiaux~~ de la politique mise en
oeuvre par le Gouvernement pour
promouvoir l'Insertion par l'Economie
au sein de quartiers touchés plus
durement que d'autres par la crise
économique et ses conséquences sur le
devenir des personnes.

Cette politique s'appuie sur trois idées forces :

- Tout d'abord ^{au sein d'}la territorialisation ^{des actions} qui se situe dans ^{un}le périmètre clairement identifié et sur lequel sont concentrées les initiatives prises.

- Ensuite, la mise en oeuvre des actions par les habitants eux-mêmes qui deviennent ainsi les acteurs de la modification et de l'embellissement de leur cadre de vie.

- Enfin, l'alliance entre l'insertion professionnelle et l'insertion sociale puisque toutes les mesures prises visent à la fois la requalification professionnelle de personnes éloignées de l'emploi depuis plusieurs années et la recreation de lien social au sein du quartier.

La ville de Lille a eu un rôle moteur dans l'élaboration et la mise en place d'une telle politique. C'est à Lille qu'a été installé le premier Chargé de Mission Insertion qui a pu construire des

Conseil
Mairie
Place
La Chapelle
H. L. P.
S. L. P.

André Dupont

actions remarquables en lien avec le Plan Lillois d'Insertion. La qualité du travail réalisé a permis d'envisager l'extension d'une telle initiative dans 40 autres sites en France dont six dans la Région.

Le travail d'insertion conduit par les H.L.M. rejoint celui conduit par le Plan Lillois d'Insertion et la convergence des deux volontés a permis d'obtenir des résultats tout à fait remarquables.

Au cours de 1991, 17 millions de travaux ont été confiés par l'Office d'H.L.M. de Lille au Plan Lillois d'Insertion, ce qui a permis à plus de 220 locataires H.L.M. de retrouver un revenu avec toutes les conséquences positives que cela suppose pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs familles. Cela leur a permis également de retrouver une insertion professionnelle et de pouvoir envisager une formation qualifiante.

Ces travaux, réalisés par les douze entreprises d'insertion travaillant avec le

Plan de Saint-Etienne

*R Jappes
les foyers
ville Nord*

Plan Lillois d'Insertion, concernent plusieurs dizaines d'immeubles H.L.M. de la ville de Lille, c'est-à-dire des centaines d'entrées d'immeubles, de cages d'escalier. C'est tout l'environnement de la vie de ces personnes qui est concerné. Des espaces collectifs plus agréables, pris en charge par les habitants eux-mêmes, leur donneront une image plus positive d'eux-mêmes.

Madame le Ministre, vous connaissez toute l'importance du logement social pour les familles les plus démunies. Un logement confortable est en effet la toute première des conditions d'insertion sociale.

C'est la raison pour laquelle, en tant que Président de la Communauté Urbaine de Lille, j'accorde une importance primordiale à l'action que l'Office Public des H.L.M. ^{Mette} même à Lille, à Roubaix, à Tourcoing et dans toute la métropole.

La politique de solidarité mise en

oeuvre par l'Office communautaire H.L.M. de Lille s'intègre parfaitement dans les objectifs du contrat d'agglomération qui doit être prochainement signé par l'Etat et la Communauté Urbaine de Lille.

Outre l'insertion par l'économie, les enjeux majeurs de ce contrat, consistent en effet, dans la lutte contre les exclusions, et le soutien au population en difficultés, facteurs essentiels d'une nouvelle solidarité métropolitaine.

C'est là également la vocation des chartes H.L.M., que nous allons signer, Madame le Ministre et votre présence à l'occasion de cet événement symbolise tout à fait le combat que nous menons de concert, au niveau local comme au niveau national, contre ce terrible fléau qu'est le chômage.